

Il se rapprocha de la cour et parvint à sauver quelques-unes des prérogatives\* de la royauté ; mais il mourut en avril 1791 (136<sup>e</sup> récit).

1. Peu de temps après, le roi qui était depuis les journées d'octobre, prisonnier à Paris, résolut de s'enfuir. *Lui aussi, il traitait avec l'étranger, avec l'Autriche et les princes allemands.* Il voulait se rendre à Metz où une armée était commandée par Bouillé, qui lui était demeuré fidèle. Il fut arrêté à Varennes et ramené à Paris (juin 1791).

**293. Fin de l'Assemblée constituante.** —

2. La foule demanda la **déchéance\*** de Louis XVI. L'Assemblée refusa de la prononcer. Elle fit jurer au roi d'observer la Constitution\* votée par elle, et, le 30 septembre 1791, elle se sépara.

136<sup>e</sup> RÉCIT. — **Mirabeau.** — Il y avait dans l'Assemblée constituante de grands orateurs : Mirabeau fut le plus grand de tous. Il était né, en 1749, d'une famille noble de Provence\*. Son enfance, sa jeunesse, toute sa vie furent extraordinaires. A neuf ans, il faisait des discours qui étonnaient son père. Il apprit tout ce qu'on pouvait apprendre, avec une facilité prodigieuse. Son père le destina au métier des armes, et il fut en effet officier pendant plusieurs années ; mais il menait une existence désordonnée. Plusieurs fois il fut emprisonné, en vertu de lettres\* de cachet que son père avait obtenues contre lui. Il voyagea, et ses voyages achevèrent de l'instruire.

Il écrivit sur tous les sujets, sur les finances, sur la politique, sur la littérature, sur la musique. A vingt ans, il avait écrit contre le despotisme : il était partisan de toutes les réformes que réclamaient les esprits éclairés.

Lorsque vinrent les élections aux États généraux, la noblesse de Provence ne voulut pas l'élire : il fut élu par le tiers état. Dès les premiers jours, il se fit écouter et obéir par tout le monde. Le jour où le roi vint ordonner au tiers état, le 23 juin 1789, de quitter la salle commune et de délibérer à part, c'est lui qui retint le tiers état. Le maître des cérémonies étant venu ordonner aux députés du tiers d'obéir aux ordres du roi, Mirabeau se leva, et s'écria : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortons que par la puissance des baïonnettes. »

Mirabeau parla dans toutes les grandes discussions de l'Assemblée constituante. Les plus grandes réformes ont été proposées par lui.

1. Quelle tentative fit le roi pour s'enfuir ? — 2. Que fit l'Assemblée à Paris ?